



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contractuels

Question écrite n° 4346

## Texte de la question

M. François Loos attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir des personnels non titulaires du lycée français Charles-de-Gaulle de Baden-Baden. En effet, cet établissement ferme ses portes en juin 1999 suite à la dissolution des forces françaises stationnées en Allemagne. Il aimerait donc connaître les mesures qu'il compte prendre pour éviter que ces personnes se retrouvent sans activité.

## Texte de la réponse

Il nous est confirmé par le proviseur du lycée Charles-de-Gaulle de Baden-Baden que cet établissement ne compte à ce jour aucun enseignant non titulaire dans ses effectifs. Il n'est pas non plus question d'en recruter pour l'année scolaire 1998-1999. Si un cas se présentait, il ferait l'objet d'un examen attentif en liaison avec les services du ministère de la défense. Les enseignants titulaires se verront eux proposer en juin 1999 une nouvelle affectation en fonction de leurs vœux.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loos](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4346

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 octobre 1997, page 3381

**Réponse publiée le :** 5 janvier 1998, page 72